

Module 4 : Certificat en management

DEVELOPPER DES OUTILS DE PILOTAGE DE L'ACTIVITE POUR
OPTIMISER LA RENTABILITE DE L'ENTREPRISE VITI-VINICOLE

Mettre en place des outils pour rentabiliser au mieux son exploitation

Durée

5 jours
(35h)

Date(s)

05 au 09
juillet 2027

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

nous consulter

Public visé :

- Salariés
- Exploitants agricoles
- Néo-vignerons
- Futurs exploitants
- Chefs d'entreprise
- Personnes en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi

Objectif(s) pédagogique(s) :

Développer des outils de pilotage de l'activité adaptés aux spécificités de l'entreprise vitivinicole pour optimiser la rentabilité commerciale du domaine



Programme :

1. Identifier les spécificités de l'entreprise vitivinicole sur le plan comptable
2. Identifier les spécificités de l'entreprise vitivinicole sur le plan social
3. Connaître et appliquer les principes de gestion commerciale pour les domaines vitivinicoles dans une optique de bonne gestion de l'entreprise
4. Déterminer le prix de revient d'une bouteille de vin après avoir analysé le coût de chaque opération nécessaire à la production et à l'élaboration du vin
5. Mettre en place des indicateurs de suivi d'activité commerciale

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Diaporama – Vidéos – Supports
pédagogiques remis aux

Effectifs :

Mini : 8 personnes
Maxi : 24 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité : juristes, praticiens, chefs d'entreprises, consultants, experts.

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com

Moyens d'évaluation :

En fin de module, évaluation écrite prenant la forme d'exercices de mise en situation professionnelle comprenant des questions ouvertes et des questions fermées et étude de cas.

Une moyenne supérieure ou égale à 11/20 aux épreuves d'évaluation est requise.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.

L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.